

infoSite



Site Natura 2000 n° PC71
Vallée de l'Antenne



Lettre d'information du site potentiel NATURA 2000 n° PC71 (FR5400-473)

n° 3 - décembre 2007

ÉDITORIAL

Bonne lecture et bonne année 2008 !

C'est avec un plaisir renouvelé que je vous adresse tout à la fois ce troisième numéro de notre lettre de liaison locale, et mes meilleurs vœux pour l'année 2008. Que cette nouvelle année soit l'occasion, pour chacun de nous, de participer toujours plus à la préservation de la biodiversité de la vallée de l'Antenne, une vallée qui nous le rend bien !

Emmanuelle CHAMPION ■

Coordinatrice de la mise en œuvre du Docob

SOMMAIRE

Charte Natura 2000 un nouvel outil concerté en 2008	1
Plantes envahissantes : une réelle menace pour les rivières	2
Chauves-souris d'hiver...	2
... Et Chauves-souris d'été : la grande chasse aux moustiques !	4
Et si "Vison" ne rimait plus avec "collisions" ?	5
Plantation de Ripisylves, une initiative à encourager	6
Bientôt la Vallée de l'Antenne sur Internet ?	6
Tableau de bord des actions	7
Et pour 2008 ?	8



PHOTO EMMANUELLE CHAMPION

L'Astragale de Montpellier : une plante rare (une seule station) sur les pelouses calcaires des Chaudrolles.

CHARTE NATURA 2000 : LANCEMENT DE LA PROCÉDURE D'ÉLABORATION POUR LA VALLÉE DE L'ANTENNE

La loi n° 2005-157 du 23 février 2005 relative au développement des territoires ruraux a mis en place un nouvel outil de gestion et de développement durable des sites Natura 2000 : la charte N2000. Ce nouvel outil de libre adhésion au DOCOB, qui n'implique pas le versement d'une rémunération mais peut donner accès à certaines exonérations fiscales ou aides publiques, a pour objectif de permettre aux propriétaires ou à leurs mandataires de marquer leur adhésion à la démarche Natura 2000 et de reconnaître

ou d'encourager des pratiques concourant à la conservation des habitats et des espèces. La rédaction de la charte a été confiée à l'animateur du site, la Ligue pour la Protection des Oiseaux, et sera encadrée par le comité de pilotage du site. Des groupes de travail seront organisés au cours de l'année 2008 pour que la charte prenne en compte le plus largement possible les enjeux et les attentes des acteurs et des usagers de votre territoire.

Pierrick Marion, DIREN Poitou-Charentes

PLANTES ENVAHISSENTES : UNE RÉELLE MENACE POUR LES RIVIÈRES

Jussie, Myriophylle du Brésil, Renouée du Japon...

Pour la première année, les syndicats de rivière du bassin de l'Antenne ont effectué des travaux d'arrachage de plantes envahissantes. La Jussie et le Myriophylle du Brésil étaient les 2 espèces principalement visées, car ces plantes ont des conséquences désastreuses sur le milieu aquatique : baisse de la biodiversité, accélération de l'envasement, diminution de la qualité de l'eau, nuisances sur les usages.

Aussi, l'Association d'Insertion de l'Antenne (Brigade Verte) a ainsi passé 1 mois de travail à 4 personnes uniquement pour l'arrachage de ces plantes pour un poids total de 11 tonnes de végétaux ! Plusieurs herbiers ont ainsi été traités sur les rivières de Chazotte, l'Antenne, Danelot, Auriou, Ris Bellot et Veine Froide. Dans 2 cas, les bassins privés à l'origine du désordre ont été directement traités en partenariat avec les propriétaires afin d'éviter toute recontamination du milieu naturel.

Ces opérations d'arrachage ne sont pas suffisantes en elles-mêmes. Il faut donc prévoir de recommencer l'arrachage les années suivantes pour espérer limiter la progression de ces plantes de manière durable.

NE PARTICIPEZ PAS À LEUR PROPAGATION : ces plantes ont un fort pouvoir de bouturage, le moindre morceau de tige ou de feuille peut reconstituer une plante entière.

Pour nous aider à limiter leur extension, respectez quelques règles élémentaires :

- ne les cueillez pas
- ne les fauchez pas
- ne pêchez pas dans les herbiers
- ne passez pas en embarcation dans les herbiers
- ne les plantez pas dans vos bassins ou vos aquariums.

Et informez le SYMBA de la présence (ou de soupçons) de l'une de ces plantes au 05.46.58.62.64 / 06.18.68.37.84. Nous viendrons l'identifier.

Alice PERRON
Technicienne-Rivière du SYMBA



La Jussie.

PHOTO ALICE PERRON



Le Myriophylle du Brésil.

PHOTO ALICE PERRON

CHAUVES-SOURIS

Chauves-souris d'hiver...

Comme chaque année, l'apparition des premiers froids et la raréfaction des insectes contraignent les chauves-souris de la vallée de l'Antenne à regagner les gîtes souterrains tranquilles (peu fréquentés par l'homme), leur offrant les conditions nécessaires pour passer l'hiver dans un sommeil profond.

Les anciennes carrières souterraines des Chaudrolles à Saint-Sulpice-de-Cognac, constituent actuellement le seul

site majeur connu pour l'hibernation des chauves-souris de la vallée de l'Antenne. L'intérêt chiroptérologique de ce site, a été mis en évidence en 1996 par les naturalistes de Charente Nature.

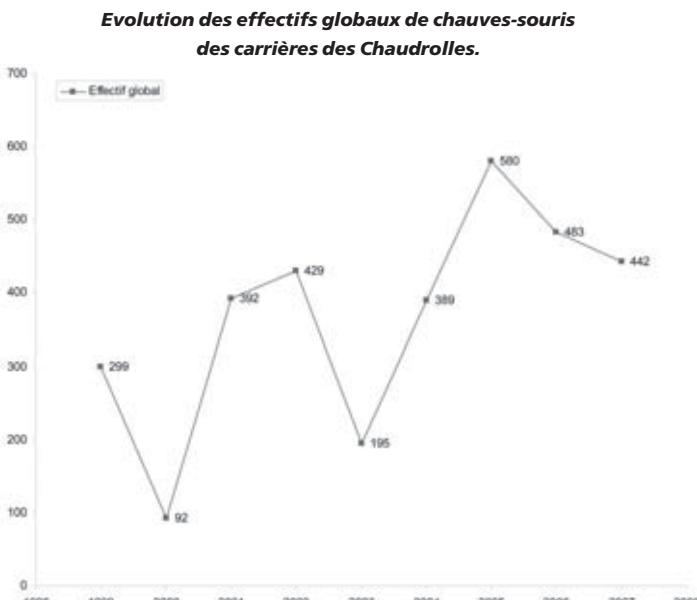
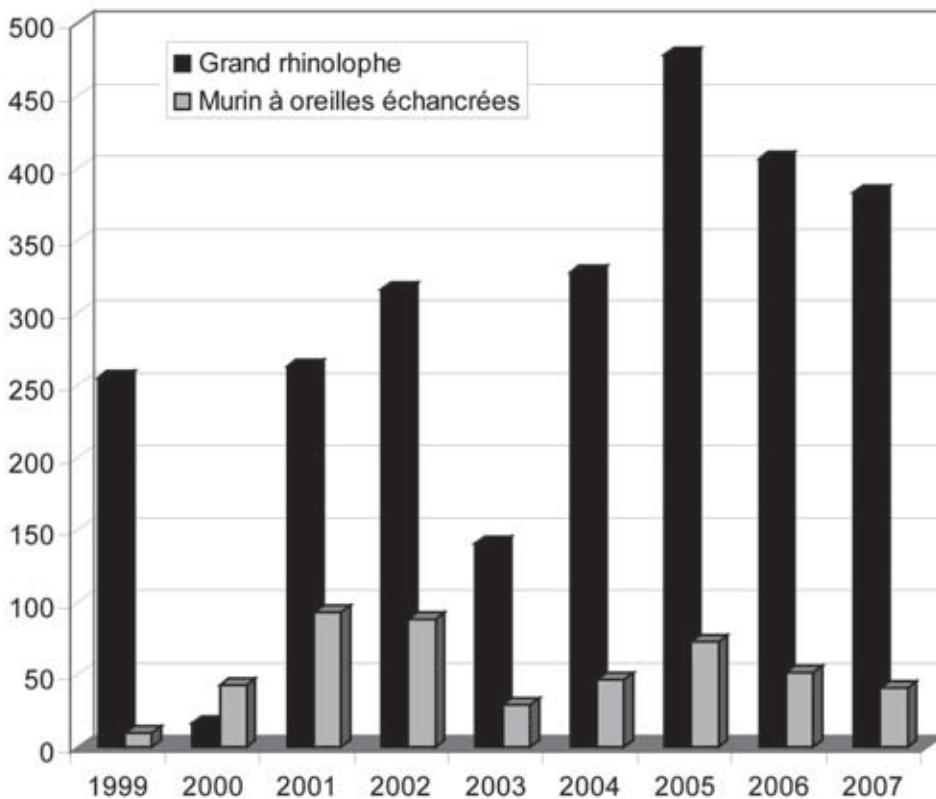
Avec une moyenne annuelle de plus de 350 individus appartenant jusqu'à 12 espèces différentes (sur la vingtaine que compte la Charente), ces anciennes carrières constituent l'un des sites charentais majeurs pour l'hibernation des chauves-souris. Depuis 2005, un suivi an-

nuel des populations de chauves-souris de ce site est réalisé chaque hiver dans le cadre de la mise en œuvre des actions du DOCOB. Son objectif : évaluer à moyen et long terme l'état des populations des espèces présentes, leur évolution, et replacer l'intérêt du site dans le contexte chiroptérologique départemental et régional.

En janvier 2007, 442 individus de 7 espèces ont été dénombrés : Grand Rhinolophe, Petit Rhinolophe, Oreillard roux, Murin à moustaches, Murin à oreilles échancrées, Barbastelle et... Minioptère de Schreibers ! Les carrières des Chaudrolles ont accueilli cet hiver, pour la 3^{ème} fois depuis 1999, quelques individus de cette dernière espèce, fortement grégaire et migratrice, à répartition **méditerranéenne** ! Le Poitou-Charentes constitue la limite septentrionale de son aire de répartition dans l'ouest

du pays, et seul un site majeur à l'est du département de Charente est connu pour son hibernation. En fonction des conditions climatiques (hiver doux), il arrive que des individus ou de petits groupes hibernent dans d'autres cavités de Charente ou de Charente-Maritime, et notamment dans les carrières des Chaudrolles.

Le suivi réalisé ces 9 dernières années, permet de constater une relative stabilité des populations de chauves-souris du site (effectifs, nombre d'espèces présentes). L'importante richesse spécifique ainsi que la présence d'espèces remarquables, comme le **Murin à oreilles échancrées**, le **Minioptère de Schreibers** et le **Grand Rhinolophe**, font des carrières des Chaudrolles, un site majeur pour l'hibernation des chauves-souris en Charente.



Espèces	Effectifs
Grand Rhinolophe	383
Petit Rhinolophe	12
Oreillard gris	
Oreillard roux	1
Oreillard sp	
Grand Murin	
Murin à moustaches	1
Murin de Daubenton	
Murin à oreilles échancrées	41
Murin de Natterer	
Murin sp	
Minioptère de Schreibers	2
Barbastelle	2
Murin de Bechstein	
Total	442 individus

... Et chauves-souris d'été : la grande chasse aux moustiques !



Deux murins à oreilles échancrées en sommeil hivernal dans les carrières des Chaudrolles.

PHOTO LAURENT PRÉCIGOUT

L a basse vallée de l'Antenne, territoire de chasse préférentiel pour de nombreuses espèces de chauves-souris !

A ce jour, la localisation des gîtes de reproduction des chauves-souris hibernant dans les carrières des Chaudrolles est toujours inconnue, malgré la prospection des principaux édifices de la basse vallée de l'Antenne réalisée en 2006. La reproduction, non prouvée à ce jour, des espèces présentes en hiver aux "Chaudrolles", nécessite la présence d'habitats variés et en bon état de conservation. La diversité et la qualité des milieux situés dans les premiers kilomètres autour du gîte de reproduction sont essentiels, notamment pour la survie des jeunes dont le rayon de chasse est limité.

Pour toutes ces raisons, une nouvelle étude concernant la localisation et la caractérisation des territoires de chasse des espèces prioritaires (Directive Habitat 92/43/CEE) hibernant dans les cavités des Chaudrolles, a été menée au cours de l'été 2007 sur

la basse vallée de l'Antenne. Les collectes et les analyses des séquences sonores réalisées sur 11 transects au cours des 18 sorties nocturnes, ont permis d'identifier **11 espèces de chauves-souris**, dont certaines, comme le **Murin à oreilles échancrées** ou la **Barbastelle**, hibernent effectivement dans les carrières des Chaudrolles. Cette importante richesse spécifique démontre le fort intérêt de la vallée de l'Antenne pour ce groupe de mammifères très menacé en Europe.

Cependant, il est nécessaire de réaliser des compléments de recherche, notamment concernant l'utilisation des circuits intermédiaires (corridors) entre les gîtes et les terrains de chasse, afin de localiser les secteurs d'intervention préférentiels permettant d'assurer avec efficacité la protection des chauves-souris, espèces à forte valeur bio-indicatrice sur l'état de santé des écosystèmes de la vallée.

Laurent PRECIGOUT, Charente-Nature
tél : 05 45 91 89 70

Et si "Vison" ne rimait plus avec "collisions" ?

Le Vison d'Europe, menacé de disparition et prioritaire à l'annexe II de la directive habitats, est au cœur des préoccupations cet automne avec la parution du II^{ème} Plan National de Restauration. En Charente-Maritime, l'étude en 2006 des points noirs de collisions routières sur 2 sites Natura 2000, "Moyenne Vallée de la Charente, Seugnes et Coran" et "Vallée de l'Antenne", commence à porter ses fruits.

Les contacts avec les partenaires de l'aménagement et de l'entretien des routes sont positifs : DID-Conseil général pour les départementales, DIRA / routes nationales, ASF / autoroutes. Des accords de principe sont trouvés sur les réaménagements spécifiques

ou intégrés à des programmes de travaux en cours pour les principaux points noirs ; des premières visites de terrain ont été faites pour trouver les meilleures solutions techniques et les chiffrer. Les agents et leurs responsables sont demandeurs de sessions de formation à l'identification et la biologie de ces espèces, et ils sont prêts à participer au réseau départemental de collecte des données de collision organisé dans le cadre du volet "Vison" du programme Life des marais de Rochefort.

Reste à trouver les budgets pour financer le coût des travaux de réaménagement des franchissements de cours d'eau... Affaire à suivre !

Emmanuelle CHAMPION, animatrice du Docob

Objectif : éviter que le vison ne quitte la berge. **Solution :** aménager une banquette (bois, béton...) reliée des deux côtés à la berge, lui permettant de franchir la route sans monter sur la chaussée.



PHOTO EMMANUELLE CHAMPION



PHOTO EMMANUELLE CHAMPION

Ci-dessus : Ouvrage à risque : le vison ne peut pas continuer sur la berge. Comme il ne nage pas, il va donc remonter et traverser la chaussée, ici une autoroute (A10, Bramerit).

Ci-dessous : Ouvrage parfait (Merpins, Le Charenton) : la banquette assure la continuité avec la berge.

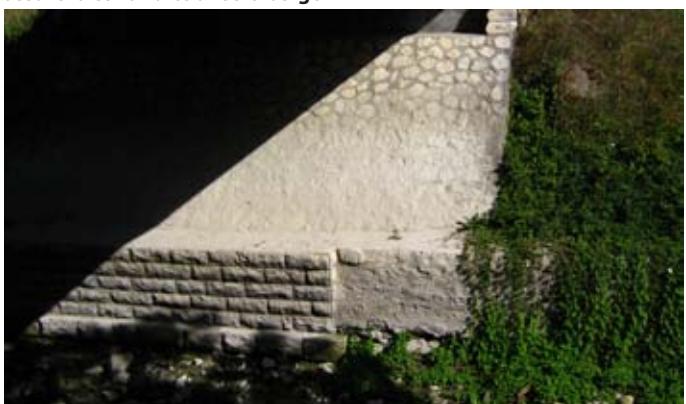


PHOTO EMMANUELLE CHAMPION

La loutre utilisera aussi ces aménagements : ici, une "épreinte", fèces déposé par la loutre pour marquer son territoire (loutroduct d'Arvert).



PHOTO EMMANUELLE CHAMPION

PLANTATION DE RIPISYLVES : UNE INITIATIVE A ENCOURAGER

En 2006, dans le numéro 2 d'Info-Site, le SYMBA vous a présenté le projet de reconquête et de reconstitution des ripisylves (action E2 du Docob). Suite à cette étude, nous avons mis en place un partenariat entre les syndicats de rivières, la Chambre d'Agriculture et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne pour soutenir les riverains qui souhaitent planter des arbres au bord de la rivière. Une première plantation a été réalisée cet hiver dans ce cadre. La plantation était composée d'un mélange entre les essences suivantes : Frêne commun, Aulne glutineux (vergne), Orme résistant, Érable champêtre, Saule marsault, Saule cendré, Sureau noir, Cornouiller sanguin, Noisetier, Troëne et Viorne lantane. Ce sont ainsi 400 m de berge qui ont été re-végétalisés à la demande des propriétaires.



PHOTO ALICE PERRON

Jeune plantation protégée de l'abrutissement des moutons par un grillage.

Une brochure de conseils sur le thème des plantations sera prochainement disponible en mairies pour les riverains qui sont intéressés. Favorisons la multiplication de ce genre d'initiative pour retrouver des berges diversifiées et accueillantes pour la faune !

Alice PERRON, Technicienne-Rivière du SYMBA

LA VALLÉE DE L'ANTENNE SUR INTERNET EN 2009 ?

Doter chaque site Natura 2000 d'un site web spécifique, tel est l'objectif du programme "Sites Natura 2000 en ligne" piloté par le ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables. Quatre sites Natura 2000 ont été pilotes en 2007, dont le site Natura 2000 voisin de l'Antenne : la "Moyenne vallée de la Charente et Seugnes" : il s'agissait de développer 4 "squelettes" de sites web "clé-en-main".

Ces "squelettes" seront ensuite proposés à tous les opérateurs Natura 2000 qui devront simplement remplir leur propre contenu, via un logiciel d'interface très simple. Si tout va bien, la vallée de l'Antenne pourrait donc être dotée d'un site Internet spécifique en ligne dès 2009 !

Le site de la "Moyenne Vallée de la Charente, Seugnes et Coran" est désormais consultable – abondement il va sans dire – à l'adresse ci-après. (Attention : le contenu du site est définitif, mais sa forme graphique définitive ne sera mise en place qu'à la fin du 1er trimestre 2008) :

<http://PC70valcharente.natura2000.fr/>

Trois rubriques s'adressent à vous, partenaires, habitants, usagers ou simples curieux (de nature !) :

- "Le réseau Natura 2000" donne toutes les infos pour comprendre Natura 2000.
- "Pourquoi le val de Charente ?" présente de manière très extensive cette vallée, et surtout son patrimoine naturel (1 fiche détaillée pour chaque espèce et habitat naturel, avec carte et photos).
- "Participer" présente le Docob et répond à toutes les questions que vous pourriez vous poser (comment prendre un Contrat Natura 2000, une Charte, réaliser une étude d'incidences...) et permet - grâce à la "bibliothèque" - de télécharger tous les documents produits : docob, lettre d'info annuelle du site, études biologiques, expositions... De nombreux liens renvoient vers les sites utiles (Diren, Medad, UE, Aten, MNHN, Légi -France, partenaires locaux, contacts...) et, à terme, vers les sites de partenaires locaux.

Pour la vallée de l'Antenne, les rubriques 2 et 3 seront évidemment adaptées, mais la rubrique 1 sera commune : n'hésitez donc pas à visiter ce site Web : bonne découverte !

Emmanuelle CHAMPION, animatrice du Docob

Tableau de bord des actions

Avancement : Terminé En cours Amorcé Non commencé

N°	Priorité	Titre de l'action	Maître d'œuvre	Avancement nov. 2006
P1	2	Chantier de restauration des pelouses calcicoles (secteurs remarquables)	Bénévoles de Charente-Nature, Société Française d'Orchidophilie, Commune St Sulpice de C.	
P2	2	Entretien périodique des pelouses calcicoles	Commune St Sulpice de C.	
E1	3	Lutte sélective Ragondin ; formation des partenaires		
		<i>achat de pièges</i>	Asso. Cantonale Matha FDGDON 17, FDC16, FDGDEC 16	
		<i>fonctionnement</i>	Asso. Cantonale Matha FDGDON 17, FDC16, FDGDEC 16	
		<i>diffusion de brochures Vison/ragondin</i>	Animateur Docob	
		<i>soirées d'information communales</i>	GREGÉ/Animateur Docob	
E1b	1	Faire évoluer règlementation/types pièges utilisés dans site		
E2	3	Reconstituer/restaurer ripisylve en bord de cours d'eau		
		<i>diagnostic biologique initial</i>	SYMBA	
		<i>sensibiliser sur les secteurs d'action</i>	SYMBA	
		<i>travaux de plantation ou remise en état</i>	SYMBA	
		<i>entretien périodique : Contrat N. 2000 (autre outil ?)</i>		
E3	3	Adopter gestion "douce" cours d'eau (lit min.) & berges basses	SYMBA & al.	
E4	3	Améliorer franchissab. ouvrages hydraul. / poissons migr	IIFC	
E5	3	Aménagements de diversification du milieu aquatique		
		<i>diagnostic initial</i>		
		<i>état des lieux et suivi biologique</i>		
		<i>épis, déflecteur, cache sous berge</i>		
		<i>seuil</i>		
		<i>frayère 20 m²</i>		
		<i>pose de Blocs</i>		
E6	3	Reméandrement cours d'eau - réhabilitation bras morts		
E7	2	Etude de bassin (amont site, dépt. 17)	SYMBA	
E8	3	Protocole expérimental - gestion des eaux en période de crue	SYMBA / IIFC	
E9	3	Protocole expérimental - gestion des eaux en étiage		
E10	3	Mesures agri-environnementales à encourager sur le site et son bassin versant	DDAF	
E11	3	Recommandations générales / bassin versant du site		
B1	3	Gestion environnementale des boisements spontanés		
B2	2	Gestion environnementale des boisements mixtes		
B3	1	Gestion environnementale des boisements de rapport		
B4	3	Gestion environnementale des ripisylves		
B5	3	Gestion environnementale de la Chênaie thermophile		
B6	1	Etude des stations sylvicoles (sylviculture du frêne)		
S1	2	Suivi des habitats calcicoles des Chaudrolles	Charente-Nature	
S2	2	Suivi annuel populations hivernantes de chauve-souris	Charente-Nature	
S3	1	Recherche sites repro. & terrains chasse chauve-souris	Charente-Nature	
S4	3	Diagnostic enjeux routiers / Vison d'Europe (collisions)	LPO	
S5	3	Clarification phytosociologique - habitats 91EO et 91FO	LPO	
S6	3	Suivi évolution habitats-espèces d'intérêt communaut.		
MO1	3	Assistance à la mise en œuvre du Docob	Animateur Docob	
MO2	3	Modification de périmètre	DIREN	
MO3	1	Edition/diffusion cartes grand format du site N. 2000		
MO4	2	Sensibilisation acteurs-public / richesse biologique site		
		<i>plaquette Chauve-souris</i>	Animateur Docob	
		<i>diffusion brochures Vison/ragondin</i>	Animateur Docob	
		<i>soirées d'information communales Vison d'Europe</i>	GREGÉ/Animateur Docob	

ET POUR 2008 ?

L'année 2008 devrait être consacrée à la poursuite ou la clôture des actions pluriannuelles engagées, au projet de réaménagement routier de la zone à risque majeur de collision pour le Vison d'Europe sur le contournement de Matha, et au développement d'un nouvel outil contractuel : la Charte Natura 2000 (voir article spécifique).

Emmanuelle CHAMPION

L'Agrion de mercure : une demoiselle caractéristique des ruisseaux frais aux eaux propres.

Astérix revient !

Le dessin en forme de "casque gaulois" du premier segment abdominal permet de la distinguer à coup sûr de toutes les autres demoiselles bleues !



Petit lexique des abréviations :

Docob : Document d'Objectifs Natura 2000

MEDD : Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable

Retrouvez ces lettres d'information sur Internet

Vous pouvez télécharger les deux premiers numéros d'InfoSite en allant à l'adresse suivante :

<http://www.lpo.fr/etudes/natura2000/index.shtml>



Directeur de publication : Michel Métais

Coordination-Conception : Emmanuelle Champion

Réalisation : Cécile Bruderer - Service Editions LPO © 2008 - ED0801013CB

Imprimé par Imprimerie Lagarde - Label Imprim'Vert - 17 Breuillet

Cette Lettre d'Information est éditée par la Ligue pour la Protection des Oiseaux dans le cadre de sa mission déléguée de l'Etat comme structure animatrice du DOCOB N2000 du site "Vallée de l'Antenne", sous l'autorité du sous-préfet de Saint-Jean d'Angély.

Document publié avec le soutien de l'Union européenne et du ministère de l'Ecologie et du Développement Durable.

